Nations Unies

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VINGT-SIXIÈME SESSION

Documents officiels

1987e

SÉANCE PLÉNIÈRE

Mercredi 17 novembre 1971, à 15 heures

NEW YORK

SOMMAIRE

Page

Point 97 de l'ordre du jour :
Conférence mondiale du désarmement *(suite)* 1

Président : M. Adam MALIK (Indonésie).

POINT 97 DE L'ORDRE DU JOUR

Conférence mondiale du désarmement *(suite*)*

1. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais) :* Avant de donner la parole au premier orateur inscrit, je tiens à rappeler que, conformément à la décision que nous avons prise hier à la 1985ème séance plénière, la liste des orateurs prenant part à la discussion générale de cette question sera close cet après-midi, à 17 heures.

2. M. ČERNÍK (Tchécoslovaquie) *[traduction du russe] :* Nous examinons un point de l'ordre du jour qui présente une importance primordiale non seulement pour l'évolution ultérieure des négociations sur le désarmement, mais aussi pour l'étude d'un nombre considérable de problèmes qui se posent actuellement sur le plan international.

3. Le projet qui tend à convoquer une conférence mondiale du désarmement arrive à point nommé. Jusqu'à présent les organes compétents de l'Organisation des Nations Unies dans lesquels se déroulent les négociations sur le désarmement n'ont pu s'acquitter des tâches fondamentales qui leur ont été confiées dans ce domaine, comme cela aurait été souhaitable. Cela ne signifie pas cependant que rien n'ait été fait ou que nous n'ayons fait aucun progrès dans cette voie. Au contraire, et aujourd'hui nous pouvons constater qu'au cours des dernières années des résultats positifs ont été obtenus.

4. Certains accords ont pu être conclus qui sans aucun doute ont pour effet de limiter le développement anarchique des armes nucléaires en même temps qu'ils jouent un rôle préventif du fait qu'ils interdisent l'utilisation de certaines branches d'activités à des fins militaires. Dans le cas de l'interdiction envisagée des armes bactériologiques (biologiques), nous sommes sur le point de prendre les premières mesures d'un désarmement véritable. Cependant, nous n'en sommes qu'au tout début et il nous faut aller jusqu'au bout.

5. Les résultats partiels obtenus ces dernières années sont encourageants. Mais ils ne font que laisser entrevoir les possibilités. Avec cela, il ne faut pas oublier que nous luttons contre le temps et contre un développement technique extraordinairement rapide des armes les plus destructrices qui soient. Pour ce qui est des efforts faits en vue de limiter les armements, de mettre fin à la course effrénée aux armements, à la mise au point et à la fabrication de moyens de combat toujours nouveaux, toujours plus perfectionnés et en même temps, dans le mauvais sens du terme, toujours plus "productifs", nous en sommes toujours au point de départ.

6. Les dépenses consacrées à l'armement ne cessent de croître et tous les peuples en ressentent les effets néfastes. Leur niveau de vie est marqué par cette hydre moderne qui menace le monde entier. Les sommes affectées chaque année aux armements représentent de 6 à 6,5 p. 100 du produit national brut du monde entier. Le dernier rapport du Secrétaire général sur la question, élaboré par un groupe d'éminents spécialistes, nous donne une analyse détaillée des conséquences économiques et sociales de la course aux armements *[A/8469]*. Nous aurons l'occasion de l'examiner en Première Commission. Il ressort de ce rapport que, jusqu'à présent, nous n'avons pu ni entraver ni arrêter le mouvement de cette dangereuse spirale qu'est la course aux armements, à plus forte raison n'avons-nous pas pu amorcer un véritable désarmement.

7. Voilà bien longtemps déjà que nous sommes sur le point de régler certains problèmes fondamentaux qui se posent dans ce domaine, sans toutefois y parvenir. Ce n'est pas que ces problèmes soient insolubles, mais nous n'avons pu jusqu'à présent ébranler les forces auxquelles les armements, loin de porter préjudice, apportent des profits toujours plus considérables. C'est pourquoi ces forces freinent et sapent toutes les négociations lorsqu'elles portent sur l'un des aspects fondamentaux de la stratégie nucléaire des impérialistes que les représentants du groupe militaire et industriel des Etats capitalistes ont proclamée et qu'il ne cessent de préconiser sous des formes différentes. Les faits montrent que seuls les efforts concertés de toutes les forces de paix peuvent surmonter cette opposition et faire progresser la cause du désarmement.

8. L'initiative prise par l'Union soviétique de demander la réunion d'une conférence mondiale du désarmement à laquelle participeraient tous les Etats, qu'ils soient Membres de l'Organisation des Nations Unies ou non, vient s'ajouter à la série des projets d'importance historique que le Gouvernement soviétique a présentés dans l'espoir qu'ils marqueront un tournant décisif dans le règlement des problèmes du désarmement. Cette initiative fait suite au vaste programme de paix qui nous incite vivement à passer à l'action et que le vingt-quatrième Congrès du parti communiste de l'Union soviétique a adopté; elle est d'une actualité particulière, a sa propre logique et répond aux conditions

* Reprise des débats de la 1985ème séance.

objectives qui se sont peu à peu créées et qu'il convient maintenant d'utiliser.

9. Certains événements importants qui se sont produits récemment dans le monde montrent quelle force est en train d'acquérir la lutte menée en vue d'éliminer les crises et les conflits permanents qui existent dans les diverses régions du monde. De nouveaux rayons d'espoir se font jour qui confirment que le monde prend de plus en plus conscience de la nécessité de prévenir un nouveau conflit mondial. Nous avons parlé en détail de ces problèmes et de notre position à leur égard, tant au cours de la discussion générale qu'à la Première Commission lors de l'examen des questions portant sur la sécurité internationale. Presque tous ont été d'accord pour estimer que le continent européen offrait les conditions favorables nécessaires à la convocation d'une conférence européenne sur la sécurité qui réunirait tous les pays intéressés. A notre avis, cette conférence pourrait dans une large mesure permettre à l'Europe de cesser d'être le théâtre de discordes et de guerres sanglantes, comme elle l'a été pendant des siècles et encore dans un passé récent. Un autre élément positif important a été la déclaration publiée récemment à Paris à l'issue des entretiens entre M. Leonid Brejnev, secrétaire général du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique, et M. Georges Pompidou, président de la République française. Dans cette déclaration, ils attachent une importance primordiale aux pourparlers européens sur la sécurité et leur accordent leur appui total. Ces pourparlers suscitent un intérêt croissant parmi les autres Etats européens.

10. Enfin, on peut remarquer une évolution positive au sein même de notre organisation où la récente décision de rétablir la République populaire de Chine dans ses droits légitimes aux Nations Unies a constitué un grand pas sur la voie d'une appréciation réaliste de la situation dans le monde et sur la voie de la mise en oeuvre systématique du principe de l'universalité.

11. Ce sont là des faits indéniables dont nous ne pouvons que nous féliciter. Il ne dépend que de nous qu'ils ne deviennent pas des phénomènes sporadiques et passagers mais qu'au contraire ils se multiplient, qu'ils agissent et influent constamment sur l'avenir. Cela s'applique tout particulièrement aux négociations sur le désarmement. C'est pourquoi il faut accroître l'intérêt pour les principaux problèmes du désarmement et multiplier les efforts en vue de l'adoption de mesures efficaces dans ce domaine. Les armements ne se sont pas créés d'eux-mêmes, ce sont les hommes qui les ont créés. A ce propos, nous devons être persuadés que les gouvernements qui ont décidé de fabriquer et d'accumuler les armes contemporaines sont aussi capables de prendre des décisions qui permettraient de contrôler les armements et de les éliminer peu à peu complètement car ils représentent une menace toujours plus grande et toujours plus dangereuse pour l'existence même de l'humanité sur notre planète.

12. Le Gouvernement tchécoslovaque, tout comme les gouvernements des autres pays socialistes, est disposé, aujourd'hui comme par le passé, à discuter et à prendre des mesures concrètes et efficaces dans ce sens. Les propositions que nous avons défendues et que nous continuons de présenter en sont la preuve; à commencer par le programme de désarmement général et complet soumis par l'Union soviétique il y a déjà 10 ans pour continuer par l'interdiction des armes nucléaires, et les diverses mesures partielles ou non qui ouvriraient la voie et qui auraient réellement pour effet de freiner la course aux armements jusqu'à leur élimination totale et définitive. Nous continuerons de faire tous nos efforts comme nous le dictent les principes qui inspirent notre politique étrangère, ainsi que les intérêts de notre pays socialiste.

13. Le désarmement est indissolublement lié aux problèmes de la guerre et de la paix et à l'ensemble des problèmes que pose la sécurité internationale. Dans un certain sens, ils sont aussi interdépendants que le sont des vases communicants : ils sont unis par un lien direct, exercent une influence réciproque et subissent une pression commune.

14. Par conséquent, si aujourd'hui le monde est vraiment soucieux de renforcer la sécurité internationale et de développer la coopération pacifique entre les Etats – comme de nombreux orateurs l'ont dit à cette session et comme des exemples concrets l'ont démontré –, il est d'autant plus justifié et urgent de demander une conférence mondiale des représentants de tous les pays en vue de procéder à un examen approfondi des possibilités qui s'offrent dans le domaine du désarmement.

15. C'est pourquoi le projet de résolution du Gouvernement soviétique, que M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, a présenté le 28 septembre dans le cadre de la discussion générale *[1942ème séance]*, mérite notre soutien le plus total. Avant tout, il doit être étudié de façon méthodique et suivie afin de pouvoir être mis en oeuvre dans les meilleurs délais et de réaliser les espoirs qui ont été à juste titre placés en lui. Il représente l'un des points les plus importants inscrits à l'ordre du jour de l'actuelle session de l'Assemblée générale.

16. L'idée d'une conférence mondiale du désarmement n'est pas, comme tout le monde le sait ici, une idée nouvelle qui aurait été lancée à la suite d'une évaluation de la situation internationale qui remonterait à de nombreuses années. Elle a son histoire, et ce n'est nullement sa faute ni celle de ses partisans si elle n'a pas trouvé plus tôt la compréhension nécessaire auprès des parties intéressées et si elle n'a pas reçu un appui suffisant de la part de toutes les puissances, notamment des membres de l'OTAN et en particulier des Etats-Unis, qui en 1965 encore y étaient hostiles. Il ressort de la discussion actuelle que leur attitude négative n'a toujours pas changé. Cependant, les années aidant, cette idée a systématiquement gagné du terrain et le nombre des pays qui sont en sa faveur n'a cessé d'augmenter.

17. La première initiative d'une conférence mondiale du désarmement remonte à la première Conférence des chefs d'Etats ou de gouvernement des pays non alignés qui s'est tenue il y a 10 ans en 1961. En octobre 1964, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, réunis au Caire ont exprimé, dans leur Déclaration, la conviction que la convocation d'une telle conférence serait très utile.

18. A sa vingtième session, l'Assemblée générale, par 112 voix et sans aucune opposition, a adopté une résolution visant à convoquer une conférence mondiale du désar-

mement *[résolution 2030 (XX)]*. Cela fait exactement six ans ! Pour les raisons que je viens d'indiquer, cette conférence n'a pas eu lieu. Cependant, cela ne signifie pas que les raisons qui avaient conduit l'Assemblée générale à soutenir ce projet aient perdu de leur force. Au contraire, s'il est vrai que l'idée que nous avons semée mûrit lentement, le jour où elle sera enfin mûre, il ne nous faudra pas perdre de temps car sinon il sera trop tard. C'est pour cette raison qu'il faut se féliciter de ce que l'Union soviétique ait fait inscrire à l'ordre du jour la question de la conférence mondiale du désarmement, qui une fois de plus a été appuyée par la dernière Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés qui s'est tenue l'année dernière à Lusaka.

19. C'est à juste titre que l'attention des délégations se porte sur le projet de résolution présenté par l'Union soviétique *[A/L.631 et Add.1]*. Nous espérons qu'il bénéficiera de l'appui le plus large et qu'il sera adopté par l'Assemblée générale.

20. Dans l'intervention détaillée qu'il a faite à l'Assemblée générale, le représentant de l'URSS, l'ambassadeur Malik, a exposé les motifs et les arguments essentiels qui militent en faveur de la convocation de la conférence mondiale du désarmement, ainsi que les buts et les objectifs d'une telle conférence *[1978ème séance]*. Il a aussi indiqué comment on pourrait régler certaines questions de procédure liées à la préparation, à la convocation et aux travaux de cette conférence. C'est pourquoi je n'entrerai pas ici dans le détail de cet aspect du problème. Je voudrais seulement souligner une fois de plus que nous attachons une grande importance à ce que dans le titre de cette conférence figure l'adjectif "mondiale". Un certain nombre de délégations font remarquer à juste titre et de façon systématique que le désarmement concerne tous les peuples et intéresse tout le monde et que tous les pays doivent se soucier de sa mise en oeuvre, qu'ils soient ou non Membres de l'Organisation des Nations Unies, quels que soient leur système social, leurs dimensions ou leur appartenance à tel ou tel système social et économique.

21. La participation de tous les pays à cette conférence est un impératif catégorique. Cela concerne plus particulièrement les Etats ayant un potentiel humain, économique, technique et militaire très important et qui, en raison de leur degré de développement, de leur niveau technique et de leur influence politique jouent un rôle important dans le monde contemporain.

22. Il découle clairement de tout cela que les négociations sur le désarmement dans une instance internationale ne sont possibles qu'avec la participation de tous les Etats qui voudraient prendre part à ses travaux. La majorité écrasante des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies a depuis longtemps compris ce fait. Par conséquent, rien ne devrait s'opposer à ce que les représentants de tous les pays se réunissent autour de la table de la conférence mondiale où seront discutées les questions d'une importance vitale pour toute l'humanité, à savoir les questions du désarmement. Le principe de l'universalité de notre organisation progresse irrésistiblement et je suis convaincu que très bientôt il triomphera totalement. La nécessité de convoquer une conférence mondiale du désarmement en est également une manifestation.

23. Au cours des années passées et aujourd'hui encore – comme je l'ai déjà mentionné – il s'est trouvé des voix isolées pour s'efforcer de semer le doute quant à l'utilité de convoquer une conférence mondiale du désarmement. Un des arguments utilisés consiste par exemple à affirmer qu'une réunion aussi grande ne permettrait pas de résoudre dans la pratique les questions très complexes et très techniques qui constituent l'ensemble du problème du désarmement. Seuls les organes spéciaux et relativement petits pourraient, prétendument, venir à bout de ces questions car ils pourraient examiner dans le détail certains aspects du problème et proposer les mesures qu'il conviendrait de prendre.

24. Je pense que poser ainsi la question n'est qu'un exercice artificiel qui ne tient pas compte du fond du problème et qui le masque. La vérité, c'est qu'il faut utiliser rationnellement et à bon escient ces deux méthodes; mieux encore, il faut les intégrer dans un ensemble commun. Il faut utiliser parallèlement ces deux méthodes parce qu'il est clair que c'est justement grâce à elles que nous pourrons progresser plus rapidement. Les tâches qui nous incombent supposent, d'une part, une solution politique de principe et, d'autre part, un examen et une discussion détaillés qui conduiront à des accords concrets permettant de mettre en oeuvre ces décisions. C'est pourquoi il ne faut pas comparer les organes de travail restreints aux grandes rencontres qui réunissent les représentants de tous les gouvernements et qui peuvent aboutir à des décisions donnant un nouvel élan politique, notamment aux travaux des organes en question. Par conséquent, on ne peut parler ici de remplacer une méthode par une autre. Au contraire. Il s'agit plutôt de les renforcer, d'en faire la synthèse, ce qui ne peut se faire que de temps en temps au moyen d'une conférence de tous les pays du monde. Une telle conférence soulignerait de toute son autorité l'importance politique de la question du désarmement, et ses conclusions donneraient un vigoureux élan politique aux travaux ultérieurs d'autres organes tels qu'en particulier la Conférence du Comité du désarmement à Genève, dont les résultats seront étudiés par la Première Commission au cours de l'actuelle session de l'Assemblée générale.

25. Cela étant, nous estimons qu'une conférence mondiale du désarmement pourrait apporter une contribution extrêmement importante aux efforts que nous faisons en vue de parvenir par étapes à un désarmement général et complet sous un contrôle international strict. Cette conférence devrait examiner l'ensemble des problèmes du désarmement dans toute leur complexité. En outre, cette conférence devrait avant tout se concentrer sur les questions du désarmement nucléaire qui constituent le maillon principal du désarmement général et complet. Naturellement, le désarmement nucléaire est avant tout entre les mains des puissances nucléaires, dont la responsabilité en cette matière est incontestable. Seules ces puissances peuvent prendre, dans ce domaine, des mesures efficaces. Cependant, ce problème concerne chaque pays de façon vitale. En outre, il existe depuis longtemps une proposition réaliste qui permettrait de résoudre de façon radicale et définitive ce problème. Je pense au projet visant à interdire totalement et inconditionnellement l'utilisation et la production de l'arme nucléaire sous toutes ses formes et à éliminer tous les stocks de cette arme. Les pays socialistes insistent sur ce projet depuis le début des négociations sur le

désarmement, depuis la fin de la seconde guerre mondiale. C'est sur ce principe que repose le programme de désarmement général et complet qu'a proposé l'Union soviétique voilà déjà 10 ans. Par conséquent, la nécessité de parvenir à un désarmement mondial devrait incontestablement être la première question à figurer à l'ordre du jour lors de négociations organisées à l'échelle mondiale. Et ce d'autant plus que voilà déjà trois ans que l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique mènent des pourparlers utiles sur la limitation des armes stratégiques (SALT) et que l'Union soviétique a proposé de convoquer une conférence spéciale des cinq puissances, qui pourrait résoudre les questions relatives aux armements nucléaires et à laquelle participeraient ceux qui sont les plus compétents dans ce domaine.

26. Si l'on parle de l'ensemble des problèmes du désarmement, au sens le plus large du terme et avec tout ce que cela comporte, nous nous rendons compte qu'on ne peut en venir à bout en une seule séance. Une telle façon d'envisager les choses risquerait d'être peu productive. C'est pourquoi nous estimons que la conférence mondiale du désarmement ne devrait pas tenir une seule session mais qu'elle pourrait se réunir périodiquement pendant un laps de temps assez long, comme l'a proposé le représentant de l'Union soviétique. Notre session pourrait, cette année, jouer un rôle actif en donnant l'impulsion première aux pourparlers qui permettraient à la Conférence d'être préparée le mieux possible et organisée de façon à pouvoir s'acquitter de sa tâche. Dans ce but, l'actuelle session de l'Assemblée générale devrait recommander la création d'un dispositif de consultations approprié; il pourrait immédiatement, dès le début de l'année prochaine, se consacrer entièrement à la préparation des questions liées à la convocation et aux travaux de la conférence mondiale du désarmement.

27. Il faut dans le cas de chaque conférence que certaines conditions soient réunies; il faut que les questions à examiner soient importantes et urgentes, que l'atmosphère internationale et la situation dans le monde soient propices, etc. Cela est d'autant plus vrai pour une conférence de l'importance et de l'ampleur de la conférence mondiale du désarmement. Or, selon nous, ces conditions sont actuellement réunies. J'en ai parlé au début de mon intervention. Cependant, par les résultats positifs qu'elle peut avoir, une telle conférence pourrait influer sur l'atmosphère internationale et l'améliorer. C'est cet aspect qu'il faut prendre en considération lorsqu'on examine la question de la convocation de la conférence.

28. C'est pourquoi la délégation tchécoslovaque espère que l'Assemblée générale adoptera une résolution concrète qui garantira la participation active de tous les Etats à la préparation de la conférence mondiale et ce afin que cette initiative soit non pas abandonnée, mais au contraire mise en oeuvre dans les plus brefs délais.

29. M. MOJSOV (Yougoslavie) *[interprétation de l'anglais]* : On a souvent répété, du haut de cette tribune, et c'est une vérité fondamentale, que le désarmement est le problème primordial qui se pose sur le plan des relations internationales et qu'il faut le résoudre en priorité si l'on veut garantir une paix universelle durable. On a dit aussi fréquemment que la stagnation dans la recherche de la solution de cette importante question et la persistance de la course aux armements non seulement menacent directement la paix mondiale, mais auront inévitablement, à long terme, des conséquences extrêmement négatives. Elles "gèlent", en effet, l'équilibre actuel des monopoles de puissance dans le monde, élargissent le fossé entre les pays développés et les pays en voie de développement, grands et petits, forts et faibles, et entravent tous les efforts qui visent à une démocratisation des relations internationales. On pourrait, certes, parler fort longtemps de ce problème sans pour autant l'épuiser.

30. On risquerait fort de se tromper si l'on acceptait les yeux fermés la thèse selon laquelle, en dépit de la continuation de la course aux armements et du défaut de progrès réel en matière de désarmement, il peut se produire, de temps à autre, une situation de tension contrôlée et même de détente d'une plus longue durée. Un tel raisonnement amène à conclure que, si certains aspects de la course aux armements pouvaient être contrôlés par les grandes puissances dans le cadre de leurs relations mutuelles, ce facteur, même s'il n'était pas décisif, serait tout au moins suffisant pour maintenir la paix du monde pour le moment. On ne pourrait accepter une telle thèse sans courir le risque d'une dangereuse illusion aux conséquences de longue durée. Point n'est besoin de démontrer que le désarmement, ou tout au moins une amorce réelle de désarmement, est une condition *sine qua non* de tout progrès concret et tangible vers la paix, le développement et la stabilité.

31. La Yougoslavie, consciente du fait que le désarmement constitue un facteur vital du renforcement de la paix et de la sécurité internationales, s'est toujours efforcée de faciliter au maximum l'adoption de toutes les mesures susceptibles de contribuer à un progrès plus rapide sur la route du désarmement général et complet, objet final des aspirations profondes de la communauté internationale.

32. Nous sommes toujours partis de l'idée que la responsabilité, en matière de désarmement, n'incombe pas seulement aux grandes puissances – bien que leur responsabilité soit primordiale à cet égard et qu'elles aient contracté des engagements précis –, mais qu'elle incombe à la communauté internationale dans son ensemble. Les grandes puissances ont toujours établi leur ordre de priorité essentiellement en fonction de leurs propres intérêts et de l'état de leurs relations mutuelles, ainsi que du rythme de leurs négociations. Leurs besoins politiques et leurs considérations militaires et stratégiques ont toujours dicté non seulement les domaines dans lesquels l'accord était possible, mais encore le caractère des négociations à mener et le choix des questions au sujet desquelles, de l'avis de telle ou telle puissance, il était possible et utile de négocier. Avec tout l'intérêt que l'on doit porter à toutes les priorités et tout en reconnaissant que ces priorités répondent aussi à des intérêts plus larges, nous ne pouvons nous empêcher de faire valoir que les petits et moyens pays ont leurs intérêts propres et leurs priorités qui ne coïncident pas nécessairement avec ceux des grandes puissances et qu'il conviendrait aussi de les prendre en considération.

33. Le problème du désarmement, qu'il s'agisse des armes nucléaires ou des armements de type classique, est un problème universel. Par conséquent, il est logique que tous les pays participent à sa solution sur un pied d'égalité.

Autrement dit, les intérêts de tous les pays devraient être représentés lors de toutes les négociations sur le désarmement.

34. Grâce à la réalisation d'un équilibre nucléaire et en raison de la peur justifiée et compréhensible des terribles conséquences qu'aurait un conflit mondial dans lequel des armements nucléaires seraient utilisés, il a été possible jusqu'ici d'éviter des conflits de dimensions globales. Cependant, cela n'a pas empêché, entre-temps, que des guerres limitées aient été menées avec des armes de type classique pendant toute la période de l'après-guerre. Ces conflits n'ont pas seulement menacé la souveraineté et l'indépendance de tel ou tel Etat, mais ont aussi mis en péril l'existence même de nations entières. On sait que la paix des grands n'est pas toujours la paix pour tous; mais on sait aussi que la paix générale ne saurait être une paix durable et garantie tant que persisteront ce qu'on est convenu d'appeler de "petites guerres".

35. Dans de telles conditions, les résultats obtenus jusqu'ici en matière de désarmement non seulement n'ont pas répondu à la nécessité de renforcer la paix et la sécurité, mais n'ont pas non plus été à la mesure des efforts réels déployés par notre organisation à cette fin. La disproportion entre le besoin urgent de mettre un terme à la course aux armements et de prendre des mesures décisives de désarmement, d'une part, et l'extrême lenteur du processus de désarmement, d'autre part, saute maintenant aux yeux.

36. On s'est généralement plu à reconnaître, au cours de la présente session de l'Assemblée générale, que des modifications favorables ont heureusement marqué les relations internationales et que cela ne peut qu'ouvrir de nouvelles possibilités à l'action en faveur du désarmement. Nous devons encourager une telle évolution et en profiter pour adopter de nouvelles mesures de désarmement qui, en elles-mêmes, donneraient un nouvel élan aux tendances plus favorables qui se dessinent dans les relations internationales. Jamais auparavant les négociations sur le désarmement n'ont été aussi diverses et aussi étendues. Des discussions se poursuivent au sujet des armes nucléaires stratégiques. Certains signes permettent d'espérer que des résultats pourront être obtenus dans ce domaine. On parle de négociations sur la réduction des forces armées en Europe. Nous voyons aussi naître, dans d'autres régions, des initiatives visant l'adoption de mesures de désarmement. Certains succès ont été enregistrés en ce qui concerne des mesures collatérales et partielles en matière de désarmement. Tout cela est encourageant et permet d'espérer, à juste titre, que nous entrons dans une ère de progrès plus rapides et plus décisifs vers l'adoption de mesures de désarmement réelles. Cette situation serait conforme aux exigences formulées par notre organisation à propos de la Décennie du désarmement. Dans de telles conditions, nous pensons qu'une conférence mondiale du désarmement pourrait être un aiguillon puissant, nous incitant à intensifier nos activités en matière de désarmement.

37. Nous nous félicitons de la proposition tendant à convoquer une conférence mondiale du désarmement; nous y voyons la concrétisation, riche de promesses, d'une idée qui figure depuis des années à l'ordre du jour des conférences des pays non alignés et en faveur de laquelle les Nations Unies se sont déjà prononcées dans la résolution 2030 (XX) du 29 novembre 1965. Les conférences des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, réunies à Belgrade en 1961, au Caire en 1964 et à Lusaka en 1970, ont proposé que soit convoquée "une conférence de désarmement qui serait tenue sous les auspices des Nations Unies et à laquelle tous les Etats seraient invités". Dans la Déclaration de la Conférence du Caire, il est dit "que l'organisation d'une conférence mondiale du désarmement ... appuierait puissamment les efforts en cours, en vue de déclencher le processus de désarmement et de faire en sorte qu'il continue à un rythme régulier[1]".

38. L'année dernière, la Conférence de Lusaka s'est à nouveau prononcée en faveur de cette proposition. En outre, la réunion consultative ministérielle des pays non alignés, tenue récemment ici, à New York, a repris l'idée à son compte, réitérant sa conviction qu'il serait utile de réunir une telle conférence à laquelle, après les préparatifs nécessaires, tous les pays du monde pourraient participer.

39. Il existe aussi une autre idée bien connue : la proposition de la République populaire de Chine visant à convoquer une conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement afin d'examiner cette question vitale à un niveau approprié.

40. Trois grandes idées se dégagent donc des thèses défendues par les pays non alignés. Tout d'abord, le problème du désarmement n'intéresse pas seulement un cercle étroit de pays, mais bien la communauté internationale dans son ensemble. Il faut non seulement que chaque pays soit appelé à concourir à la solution du problème, mais aussi que soient créées des conditions propices à la participation équitable de tous les Etats à toutes les phases de la négociation et de la solution de ce problème vital. En second lieu, il conviendrait de réunir une conférence mondiale du désarmement sous les auspices des Nations Unies qui constituent l'organisme le plus compétent pour la solution des problèmes du désarmement.

41. Ce serait un anachronisme que de nier la compétence des Nations Unies en la matière, en une année où notre organisation connaît une véritable renaissance et où, en rétablissant les droits légitimes de la République populaire de Chine, elle a fait un pas historique qui lui permettra d'être mieux à même de régler même les grands problèmes du monde contemporain. Ce serait, en fait, frapper gravement les Nations Unies dans leur rôle essentiel.

42. En troisième lieu, une conférence mondiale du désarmement viendrait, d'une part, appuyer tous les efforts déployés actuellement en vue d'amorcer le désarmement et d'assurer son évolution continue et permettrait, d'autre part, d'examiner d'une façon globale toutes les questions ayant trait au désarmement.

43. Ma délégation estime qu'une conférence mondiale du désarmement représenterait la suite naturelle et logique des efforts que déploie actuellement notre organisation en matière de désarmement. Elle permettrait de revoir ces efforts, d'analyser en profondeur toutes les difficultés et tous les obstacles qui empêchent d'aboutir aux résultats

[1] Voir document A/5763 du 29 octobre 1964.

escomptés en matière de désarmement. La Conférence mettrait les négociations sur le désarmement en plus grande harmonie avec l'évolution actuelle et prévisible des relations internationales. Elle serait, en outre, un facteur de détente dans le monde.

44. Certes, la communauté internationale n'a pas besoin d'une conférence où l'on se bornerait à faire des déclarations sur le désarmement, comme celles que nous avons si souvent entendues ici et dans d'autres instances. Nous n'avons pas d'illusions, nous ne pensons pas qu'une conférence mondiale du désarmement puisse résoudre tous les problèmes, ou même la plupart des problèmes que pose la question complexe du désarmement général et complet. Cependant, cette conférence serait un moyen d'intégrer tous les efforts partiels déployés dans le domaine du désarmement et d'établir une stratégie nouvelle pour la recherche du désarmement général et complet. Cette conférence devrait adopter des décisions politiques permettant de créer des conditions propices à la solution de certains problèmes bien définis de désarmement — je songe par exemple à l'interdiction totale de tous les essais d'armes nucléaires — qui sont restés sans solution depuis des années, précisément en raison de l'absence de telles décisions politiques. En outre, la conférence devra s'appuyer sur tous les résultats positifs, encore que modestes, qui ont été enregistrés jusqu'à maintenant dans le domaine du désarmement.

45. La délégation yougoslave estime que tous les Etats devraient participer à la préparation d'une conférence mondiale du désarmement. Nous pensons aussi que, lorsque les conditions propices à la préparation d'une telle conférence auront été créées, il faudra faire en sorte que les organes existants des Nations Unies puissent participer à cette préparation et, notamment, la Commission du désarmement qui s'est réunie pour la dernière fois en juin 1965 pour discuter la question de la convocation d'une conférence. En même temps, une très large participation des pays en voie de développement contribuerait à établir un lien plus étroit entre les problèmes du développement et ceux du désarmement.

46. Limiter les préparatifs de la conférence et les confier seulement à un petit cercle, ou même à un cercle plus large d'Etats — et je songe particulièrement au cadre étroit des cinq puissances nucléaires — non seulement ne pourrait que retarder et rendre plus difficiles les travaux préparatoires, mais modifierait également le but même et le concept d'une conférence mondiale du désarmement. En outre, une telle approche serait peu réaliste dans la conjoncture actuelle des Nations Unies. A en juger par tout ce que l'on a dit, il est important que l'énoncé du point de l'ordre du jour de la vingt-septième session de l'Assemblée générale relatif à cette question soit tel qu'il ne préjuge pas les solutions qui pourraient être retenues ni le rôle des Nations Unies dans la préparation de la conférence. Nous pensons que la meilleure solution serait d'inscrire la question à l'ordre du jour sous un titre très général : "Préparatifs en vue de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement".

47. Ma délégation estime très judicieuse l'idée avancée hier par le représentant de la République arabe d'Egypte, selon laquelle le Secrétaire général devrait être prié de consulter tous les Etats sur les modalités et les préparatifs d'une telle conférence mondiale et de présenter un rapport à la vingt-septième session de l'Assemblée générale *[1985ème séance]*. D'autre part, nous pensons qu'un accord de principe sur la convocation d'une conférence et la mise en train des préparatifs nécessaires ne devrait en rien gêner ou retarder les travaux des organes des Nations Unies qui traitent déjà des problèmes du désarmement.

48. M. ERDEMBILEG (Mongolie) *[traduction du russe]* : La délégation de la République populaire mongole accorde une importance exceptionnelle à la question qui est examinée par l'actuelle session de l'Assemblée générale, à savoir la convocation d'une conférence mondiale du désarmement.

49. Cette question, qui a été inscrite à l'ordre du jour sur la proposition de l'Union soviétique, mérite, cela va de soi, la plus grande attention de la part de la communauté internationale. Le problème du désarmement touche en effet aux intérêts vitaux des peuples tels que la garantie de la paix et de la sécurité internationales, l'élimination de la guerre de la vie de l'humanité.

50. L'idée de convoquer une réunion internationale sur les problèmes du désarmement a bénéficié et bénéficie d'une large popularité, ainsi que du soutien de la majorité des Etats du monde.

51. C'est pourquoi, comme il ressort des interventions qui ont été faites au cours de cette session, aussi bien dans le cadre de la discussion générale que sur la question à l'examen, la communauté mondiale se félicite de l'initiative du Gouvernement soviétique, qui a formulé en termes concrets et pratiques une proposition visant à convoquer une conférence mondiale du désarmement, compte tenu des circonstances nouvelles et de la situation internationale *[A/8491]*.

52. Dans la conjoncture actuelle, alors qu'il existe encore dans diverses régions du monde des foyers de conflit armé et que demeure le danger d'un affrontement armé à l'échelle mondiale, alors que la course effrénée aux armements et notamment aux armements nucléaires a des effets néfastes sur la vie de la communauté internationale, on peut voir que la convocation d'une conférence à laquelle participeraient tous les Etats du monde pour examiner les problèmes du désarmement sous tous leurs aspects est d'une actualité toujours plus grande et s'avère plus indispensable que jamais.

53. On notera également que certains progrès ont été enregistrés dans le domaine des relations internationales en faveur d'une diminution de la tension et de la garantie de la paix et de la sécurité des peuples; un certain nombre d'accords internationaux ont été conclus sur la limitation des préparatifs et des armements militaires; ils peuvent contribuer à la conclusion d'un accord sur la question à l'examen conformément aux principes et aux objectifs élevés de la Charte des Nations Unies. Il ne faut pas oublier non plus un fait nouveau, à savoir que nous avons vu enfin disparaître l'obstacle que pendant de longues années les forces impérialistes avaient dressé sur la voie de la participation de la République populaire de Chine aux négociations sur le désarmement. Sa participation constructive, comme l'espèrent les peuples du monde, peut jouer un rôle particulièrement positif.

54. Nous estimons qu'il est temps que l'Assemblée générale prenne une décision positive en ce qui concerne la convocation d'une conférence mondiale du désarmement.

55. Notre délégation, comme de nombreuses autres, estime qu'une conférence mondiale sur les problèmes du désarmement donnerait la possibilité aux gouvernements des Etats intéressés de concentrer leur attention sur les aspects les plus importants du problème du désarmement, d'avancer de nouvelles idées, de nouvelles considérations et d'envisager des méthodes et des moyens nouveaux de nature à favoriser la conclusion d'accords dans ce domaine d'une importance vitale. Une telle conférence complétera aussi heureusement les négociations bilatérales et multilatérales qui sont actuellement menées ou qui pourront être engagées à l'avenir.

56. La délégation mongole considère que cette réunion internationale, destinée à examiner le problème le plus important de la vie internationale contemporaine, doit être aussi représentative que possible, en ce sens que tous les Etats sans exception et naturellement tous les Etats qui possèdent des forces militaires et des armements importants, sans parler bien entendu des Etats dotés d'armes nucléaires, auront le droit d'y participer.

57. A notre avis, la convocation d'une conférence mondiale du désarmement devrait être précédée de travaux préparatoires adéquats, de consultations et d'échanges de vues sur les questions touchant le lieu et la date de la conférence, son ordre du jour et ses procédures, étant donné que toutes les questions liées au problème du désarmement, et notamment du désarmement nucléaire, pourraient être examinées à cette conférence.

58. A ce propos, la délégation mongole voudrait souligner que l'initiative soviétique tendant à convoquer dans les plus brefs délais une conférence des cinq puissances nucléaires entre tout à fait dans le cadre de l'ensemble des mesures à prendre pour freiner la course aux armements nucléaires. Le fait même de convoquer une telle conférence serait un événement important; en effet, pour la première fois, toutes les puissances nucléaires pourraient participer à des négociations dans ce domaine; or, ce sont elles qui peuvent, et doivent, élaborer et mettre en oeuvre un programme concret de désarmement nucléaire. Il est difficile de trouver une justification tant soit peu sérieuse au refus de participer à cette conférence qui pourrait compléter de façon efficace la conférence mondiale du désarmement, d'autant que les puissances nucléaires portent une responsabilité particulière devant tous les peuples du monde.

59. Dans les conditions actuelles, alors que l'existence même de l'humanité est menacée d'un réel danger, tout Etat qui s'abstiendra de participer à des mesures destinées à réduire, à limiter et à éliminer les armes nucléaires ne peut se justifier par aucune considération relative à la conjoncture. L'important n'est pas d'opposer les Etats nucléaires aux Etats non nucléaires, mais de trouver un moyen de rapprocher leurs positions et d'harmoniser les actions qu'ils entreprendront afin d'éliminer cette arme de destruction massive dans l'intérêt de la sécurité et de l'avenir de l'humanité tout entière.

60. Nous partageons l'opinion selon laquelle l'idée de convoquer une conférence mondiale du désarmement ne doit pas avoir pour but de mettre en question ou de minimiser l'importance des négociations qui se déroulent actuellement à différents niveaux, ni celle des accords qui ont été conclus sur les questions du désarmement, notamment des négociations qui ont lieu dans le cadre du Comité du désarmement à Genève.

61. Tout le monde sait que les accords qui ont été conclus sur différents aspects du problème du désarmement et la mise en oeuvre des mesures concrètes prises dans ce domaine exigent les efforts conjugués et l'action concertée de toutes les parties et que cela demande un temps relativement long. C'est pourquoi nous sommes d'avis qu'il serait opportun que la conférence mondiale du désarmement soit un organe international permanent qui serait convoqué périodiquement, disons une fois tous les deux ou trois ans.

62. La délégation mongole soutient sans réserve le projet de résolution présenté par la délégation soviétique *[A/L.631 et Add.1]* sur la question à l'examen et elle accorde une importance particulière à l'un de ses paragraphes qui contient un appel aux Etats-Unis afin qu'ils se mettent d'accord en 1972 au plus tard sur une date pour la convocation de la conférence et sur son ordre du jour.

63. En conclusion, je voudrais exprimer l'espoir que l'actuelle session de l'Assemblée générale prendra une décision positive en ce qui concerne la convocation de la conférence mondiale du désarmement car la majorité des délégations à l'Assemblée générale insiste sur la nécessité d'aborder ce problème de façon réaliste. Nous ne pouvons partager le scepticisme et le manque de confiance que d'aucuns ont exprimés quant aux résultats positifs qu'auraient les travaux d'une conférence mondiale du désarmement.

64. La République populaire mongole votera en faveur de l'adoption de la résolution sur la convocation d'une conférence du désarmement car elle estime qu'une telle décision constituerait un des éléments les plus importants de la vingt-sixième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

65. M. IGNATIEFF (Canada) *[interprétation de l'anglais] :* Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de répéter aujourd'hui, et de cette tribune, la grande importance que le Canada attache à la question du désarmement. Sa contribution aux négociations qui se sont déroulées à ce sujet depuis des années est assez éloquente par elle-même. L'objet du présent débat, à mon sens, n'est d'ailleurs pas de décider s'il y a lieu de désarmer, ni comment désarmer, mais de voir quelle serait la meilleure façon de discuter de la question, maintenant et dans l'avenir.

66. Tout le monde, bien sûr, voudrait que toutes les voies possibles du désarmement soient utilisées et, à plus forte raison, explorées. C'est dans cet esprit que ma délégation répond favorablement à l'appel de la délégation de l'Union soviétique, qui nous invite à réfléchir à nouveau sur les moyens d'attirer l'attention de tous les pays du monde sur ce problème si important. Je sais aussi que le Président de la délégation de la République populaire de Chine, dans la déclaration qu'il a faite à l'Assemblée générale, le 15 novembre dernier *[1983ème séance]*, a mentionné égale-

ment une possibilité touchant le désarmement nucléaire. Cependant, toute nouvelle formule d'entretiens sur le désarmement débouchant sur des négociations doit être considérée en fonction de l'effet positif ou négatif qu'elle pourrait avoir sur l'ensemble de la lutte contre la prolifération des armements. La délégation du Canada suggère donc à l'Assemblée de prendre en sérieuse considération les trois éléments suivants : premièrement, l'opportunité que présente un examen, à l'échelle mondiale, de la portée et des répercussions générales des questions relatives au désarmement dont l'Assemblée générale est actuellement saisie, examen qui viendrait s'ajouter aux négociations relatives au désarmement; deuxièmement, l'importance, affirmé depuis longtemps par le Canada, que présente la participation de toutes les grandes puissances militaires aux négociations relatives au désarmement; troisièmement, l'importance qu'il faut attacher à la préparation de cette conférence mondiale du désarmement, qui devra être précédée de consultations préalables approfondies si l'on veut qu'elle serve de catalyseur favorisant de nouveaux progrès dans la voie du désarmement au lieu de créer la confusion.

67. Il n'est pas douteux que l'existence d'armes de destruction massive dont l'usage pourrait mener le monde à la catastrophe fait du désarmement une oeuvre d'intérêt vital pour toute l'humanité. Dès l'aube de l'ère atomique, on a reconnu ce danger et le Premier Ministre du Canada s'est joint alors au Président des Etats-Unis et au Premier Ministre de Grande-Bretagne pour inviter les Nations Unies à prendre des mesures afin que cette nouvelle force, l'énergie atomique, fût réservée à des fins pacifiques. L'Union soviétique comptait aussi parmi les instigateurs de ces premiers efforts visant à enrôler l'Organisation mondiale dans la recherche du désarmement. Depuis lors, le Canada s'est associé à toutes les initiatives concernant le désarmement dans le cadre des Nations Unies. La délégation canadienne croit donc que toute conférence mondiale du désarmement, quelle qu'elle soit, doit s'inscrire dans la ligne de cette oeuvre permanente du désarmement qui se poursuit au sein de notre organisation, d'autant plus que celle-ci a déjà pris une décision capitale dans le sens de l'universalité en se prononçant sur la représentation de la République populaire de Chine *[résolution 2758 (XXVI)]*. Il convient de rappeler, en outre, qu'il y a seulement deux ans l'Assemblée générale a désigné la présente décennie comme celle du désarmement *[résolution 2602 E (XXIV)]*. Il est donc clair, pour la délégation du Canada, que c'est l'ONU qui devrait parrainer une éventuelle conférence mondiale sur ce sujet.

68. Si on le voulait, on pourrait prendre d'avance des dispositions, au cours des préparatifs de la conférence, pour faire participer à cette conférence non seulement les Etats non membres, mais aussi des organisations non gouvernementales et des institutions privées, voire des particuliers portant un intérêt manifeste à la cause du désarmement.

69. Il est à espérer, toutefois, que le problème consistant à trouver une formule satisfaisante de représentation à cette conférence ne deviendra pas une pomme de discorde mais qu'il servira, au contraire, à réaliser l'unanimité au sein de la famille des Nations Unies. Le Canada est l'un de ceux qui ont toujours préconisé activement, tant à Genève qu'à New York, la participation de toutes les grandes puissances militaires à l'oeuvre du désarmement. Au moment où nous devons nous attaquer d'urgence aux problèmes que posent la course aux armements nucléaires et l'existence d'armes de destruction massive qui risquent de mener les peuples de la Terre à la catastrophe, il convient et il importe tout spécialement que la République populaire de Chine et la France joignent leurs efforts à ceux des autres puissances nucléaires pour tenter d'apaiser l'inquiétude qu'inspirent à l'humanité la course aux armements nucléaires et les dangers de son escalade.

70. Il serait donc essentiel, pour le succès de cette conférence mondiale, qu'on tienne pleinement compte des vues de ces grandes puissances militaires. Le Canada espère donc que la résolution qui sera éventuellement adoptée sur la base du projet de résolution A/L.631 et Add.1, présenté par le chef de la délégation de l'Union soviétique, reflétera un consensus général et prévoira expressément l'organisation de consultations qui devront se poursuivre jusqu'à ce que l'Assemblée générale décide de convoquer la conférence.

71. Par ailleurs, la convocation d'une nouvelle conférence à l'échelle mondiale ne devrait pas nous servir de prétexte ou d'excuse pour relâcher ou compromettre le travail qui se fait déjà. En particulier, participant aux négociations de la Conférence du Comité du désarmement à Genève, le Canada est conscient de la valeur de cet instrument de négociation et espère qu'on trouvera bientôt une formule qui permettra d'obtenir la participation des représentants de la République populaire de Chine aux négociations relatives au désarmement. A cette fin, nous espérons que l'on accordera la plus grande attention aux consultations et aux préparatifs nécessaires afin que la conférence mondiale du désarmement, si elle a lieu, nous fasse progresser dans la voie du désarmement au lieu de compromettre les efforts déjà entrepris.

72. Dans la mesure, donc, où la proposition d'une conférence mondiale du désarmement répond à un critère positif et dans la mesure où elle pourrait convaincre l'opinion mondiale de l'importance primordiale que présente le désarmement à une époque caractérisée par l'existence d'armes de destruction massive, on peut compter sur le Canada pour l'appuyer. Aucune mesure ne s'impose avec une plus grande urgence que celles qui visent à freiner la course aux armements et surtout la course aux armements nucléaires.

73. Pour conclure, la délégation du Canada espère que les consultations relatives à la convocation d'une conférence mondiale du désarmement seront entamées le plus rapidement possible.

74. M. RONAN (Irlande) *[interprétation de l'anglais]* : Toute proposition ayant pour objectif l'adoption de mesures efficaces dont le but serait de mettre fin, le plus tôt possible, à la course aux armes nucléaires, et de réaliser le désarmement nucléaire ainsi que le désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace, buts énoncés à l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires *[résolution 2373 (XXII), annexe]*, mérite de retenir toute l'attention de l'Assemblée générale. La menace que fait peser la course aux armements sur la paix et la sécurité internationales et les efforts déployés pour éliminer cette menace par la voie de pourparlers et de

négociations sur le désarmement sont des questions qui doivent concerner tous les pays, grands et petits, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. Compte tenu également du fait que l'Assemblée générale a déclaré les années 70 Décennie du désarmement, ma délégation considère avec faveur l'objectif qui inspire la proposition de l'Union soviétique concernant la convocation d'une conférence mondiale du désarmement où serait examiné tout l'ensemble des problèmes afférents au désarmement, couvrant à la fois les armes nucléaires et les armes de type classique, priorité étant donnée, si l'on était d'accord, à l'interdiction et à l'élimination des armes nucléaires. On a également suggéré que la conférence proposée devrait devenir une instance permanente ou être appelée à exister pendant longtemps, en tenant des sessions périodiques tous les deux ou trois ans.

75. Si ma délégation n'est nullement opposée, en principe, à la réunion d'une conférence mondiale du désarmement, nous pensons cependant que la proposition soulève des questions importantes qui doivent être examinées avec soin. L'idée n'est certes pas nouvelle. L'expérience de la Société des Nations mérite peut-être d'être rappelée à cet égard. La Conférence pour la réduction et la limitation des armements, tenue de 1932 à 1934, avait été précédée par un long travail préliminaire, effectué d'abord de 1920 à 1925 par la Commission temporaire mixte pour la réduction des armements, puis de 1925 à 1932 par la Commission préparatoire de la Conférence du désarmement. Cette dernière arriva à se mettre d'accord, avec certaines réserves, sur six points principaux : limitation des crédits budgétaires consacrés aux armements, limitation de la durée du service militaire, création d'une Commission permanente du désarmement, limitation des effectifs des forces armées de terre, de mer et de l'air, limitation prévue par l'Accord naval de Londres de 1930 et renonciation à la guerre chimique et bactériologique. Ces six points avaient fait l'objet de tant de réserves que l'on n'en éprouva que très peu de satisfaction. Un certain nombre de plans de désarmement furent examinés par la Conférence sans résultat, car l'on entrait dans la période de réarmement qui culmina avec la seconde guerre mondiale. La Conférence elle-même se trouva paralysée dès 1934, bien que sa clôture n'ait jamais été officiellement annoncée.

76. La question fut soulevée à nouveau à la première Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à Belgrade en 1961. La deuxième Conférence tenue au Caire en 1964 proposa la convocation d'une conférence mondiale et souligna qu'il était souhaitable que tous les pays y participent. Cette proposition fut accueillie favorablement par la Commission du désarmement en 1965 et entérinée à la fin de cette même année par l'Assemblée générale dans sa résolution 2030 (XX). Au paragraphe 2 du dispositif de cette résolution, l'Assemblée demandait instamment que les consultations nécessaires soient menées avec tous les pays afin de constituer un comité préparatoire largement représentatif qui prendrait toutes les mesures nécessaires en vue de la réunion d'une conférence mondiale du désarmement, au plus tard en 1967. Les consultations, notamment en ce qui concerne les puissances nucléaires, ne furent pas couronnées de succès et la question fut abandonnée. Notre expérience passée en matière de conférences du désarmement n'est donc pas très encourageante, mais ce n'est pas là une raison suffisante pour que la proposition actuelle ne soit pas envisagée avec un esprit ouvert.

77. La Commission du désarmement et l'Assemblée générale avaient, certes, appuyé l'idée en 1965, mais de nombreuses délégations avaient soulevé des questions sérieuses : ainsi, elles avaient insisté sur la préparation soigneuse dont la conférence devait faire l'objet; il était absolument nécessaire, avaient-elles déclaré, que les cinq puissances nucléaires soient d'accord et acceptent de participer à la conférence; cette dernière devrait être réunie à une date favorable eu égard à la situation internationale; il fallait, en outre, disaient-elles, se mettre d'accord sur la liste des pays à inviter, sur l'ordre du jour, les méthodes de travail et le financement de la conférence et sur ses rapports avec l'Organisation des Nations Unies et l'ancien Comité des dix-huit puissances sur le désarmement, devenu maintenant la Conférence du Comité du désarmement, qui se réunit à Genève. Ces importantes questions préliminaires se posent aujourd'hui avec autant d'acuité qu'en 1965.

78. L'un des principaux motifs de la proposition antérieure était d'associer aux délibérations et aux conclusions d'une telle conférence les cinq puissances nucléaires et les pays importants sur le plan militaire qui ne sont pas membres des Nations Unies. Maintenant, les cinq puissances nucléaires sont représentées à l'Organisation et ont la possibilité de discuter et d'harmoniser leurs vues sur la meilleure façon de procéder pour mettre fin à la course aux armements nucléaires et pour réaliser le désarmement nucléaire. Les propositions visant à convoquer une réunion ou une conférence des cinq puissances nucléaires revêtent, à nos yeux, une importance considérable. Si ces puissances ne sont pas capables, entre elles, de réaliser des progrès sur la voie du désarmement nucléaire, il est difficile d'imaginer comment une conférence mondiale pourrait y parvenir.

79. Une question délicate n'a pas encore été réglée : celle de la représentation, au sein d'une conférence mondiale, des Etats divisés de l'Allemagne, de la Corée et du Viet-Nam. Il faut espérer qu'avec le temps des solutions acceptables seront trouvées par voie de négociations. Alors que le maintien de la paix et de la sécurité internationales et la réalisation du désarmement général et complet dépendent dans une large mesure de l'application du principe de l'universalité, il n'est malheureusement pas toujours possible d'obtenir l'universalité à n'importe quel prix.

80. Une autre question assez importante à examiner est celle de savoir si les instances existantes chargées des problèmes de désarmement sont à même de s'acquitter de cette tâche. Chaque année, nous avons un long débat sur l'ensemble de la question du désarmement en Première Commission, conformément à l'Article 11 de la Charte, et la Commission du désarmement – où sont représentés tous les Etats Membres des Nations Unies – pourrait être convoquée, si besoin était, lorsque l'Assemblée générale n'est pas en session. A côté de ces possibilités de délibération, nous disposons de la Conférence du Comité du désarmement – qui compte 26 membres – qui est un organe de négociation et a réussi à mettre au point un certain nombre de traités. Il faudrait que l'on parvienne à nous convaincre qu'une conférence mondiale du désarmement aurait plus de chances de résoudre les difficultés existantes que les instances que j'ai mentionnées et qu'en

fait elle ne gênerait pas l'important travail accompli par la Conférence du Comité du désarmement. Si les progrès dans les négociations en vue du désarmement ont été moins rapides qu'on ne l'espérait, la cause fondamentale en réside davantage dans la méfiance et les tensions qui marquent les relations internationales que dans l'incapacité des instances de désarmement existantes. Il faut noter également que les grandes puissances militaires sont très peu disposées à envisager sérieusement l'adoption et la mise en oeuvre de mesures importantes de désarmement, en commençant par un renversement de la tendance qu'elles ont à se doter d'arsenaux, offensifs et défensifs, toujours plus grands, fût-ce à des coûts qui, au cours de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, ne peuvent être considérés que comme scandaleux. A cet égard, le Secrétaire général nous a récemment rappelé, dans son important rapport sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements *[A/8469 et Add.1]*, que les dépenses militaires mondiales dépassent 200 milliards de dollars par an et que, si le rythme actuel se poursuit, ces coûts atteindront, en 1980, le niveau impressionnant de 300 à 350 milliards de dollars, aux prix courants. Cette montée en spirale ne peut assurer ni stabilité définitive ni sécurité réelle; si l'on veut renverser cette tendance, il faut accorder plus d'attention à l'élimination des conflits politiques et idéologiques, de la méfiance qui règne entre les nations et de la peur qui étreint l'humanité, tout en recherchant avec énergie le contrôle des armements et en poursuivant les efforts en vue du désarmement.

81. A un moment où l'on pourrait entreprendre des préparatifs en vue de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement, il ne faudrait pas qu'il y ait ralentissement des activités des Nations Unies et de la Conférence du Comité du désarmement dans le domaine du désarmement; il faudrait que leur rôle et leurs relations avec la conférence proposée soient négociés avec beaucoup de soin et clairement déterminés.

82. Quant à l'ordre du jour de la conférence proposée, on a suggéré que la priorité pourrait être donnée à la question de l'interdiction et de l'élimination des armes nucléaires. Les principes qui sont à la base de l'interdiction de l'emploi de ces armes ont déjà été examinés et peuvent l'être encore, mais, tant que les armes nucléaires existeront, il n'y aura véritablement aucune garantie qu'elles ne seront pas, en fait, utilisées. L'élimination des armes nucléaires ne sera pas facilement réalisée; cela dépend essentiellement de négociations entre les cinq puissances nucléaires qui seules possèdent ces armes. Dans le contexte de la Décennie du désarmement des années 70, on peut trouver des idées utiles pour l'ordre du jour dans le programme complet de désarmement qui a été recommandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 2661 C (XXV)[2].

83. La convocation d'une conférence mondiale du désarmement, comme toute autre grande conférence, pose des problèmes d'organisation et de fond qui doivent être analysés avec soin si l'on veut aboutir au succès. Les perspectives devront être examinées avec réalisme et des préparatifs minutieux seront nécessaires. Les gouvernements devront disposer du temps nécessaire pour étudier la proposition sous tous ses aspects et procéder aux consultations nécessaires avant de prendre les décisions requises. Au stade actuel, à notre avis, il n'est possible de procéder qu'à des consultations sur les méthodes à suivre, sans prendre d'engagement quant au principe de la convocation d'une conférence mondiale. Les observations que ma délégation a faites se voulaient évidemment constructives, compte tenu du grand intérêt que mon gouvernement a toujours porté au problème du désarmement et à la réalisation dans ce domaine de progrès qui pourraient être vitaux pour l'humanité.

84. Mme BROOKS-RANDOLPH (Libéria) *[interprétation de l'anglais]* : Prenant la parole pour la première fois en cette assemblée, malgré l'heure tardive, je me permettrai de vous féliciter personnellement, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de la vingt-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies; je vous adresse également mes meilleurs voeux de succès dans l'exercice de vos fonctions.

85. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour féliciter les représentants de la République populaire de Chine. Nous serons heureux de la contribution qu'ils apporteront à la défense des buts et principes de la Charte des Nations Unies.

86. Puisque nous parlons aujourd'hui d'une conférence mondiale du désarmement, je voudrais rappeler que la décennie des années 60 a été caractérisée par des délibérations sur des traités concernant la non-prolifération des armes nucléaires, l'interdiction d'utiliser des engins nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique et sur le fond des océans et la création d'une zone dénucléarisée en Amérique latine. L'Afrique souhaite, elle aussi, être une zone dénucléarisée. On met maintenant l'accent sur des problèmes urgents et primordiaux comme l'interdiction des armes chimiques et biologiques, la limitation de la production des armes stratégiques offensives et défensives qui, actuellement, monte en spirale et la recherche d'une interdiction complète des essais nucléaires. Les Nations Unies elles-mêmes ont décidé que la décennie des années 70 serait non seulement la Décennie de la décolonisation, mais également celle du désarmement. Ma délégation espère que les années 70 passeront dans l'histoire du désarmement comme l'époque où les hommes d'Etat, détournant enfin leur attention de l'étude de mesures de "non-armement", auront abordé enfin l'examen de mesures de contrôle des armements, c'est-à-dire où, au lieu d'empêcher la création de nouveaux arsenaux, ils auront essayé de réduire les armes existantes, de détruire les stocks d'armes nucléaires et d'interdire leur fabrication.

87. Notre époque a vu l'homme mettre le pied sur la Lune, prouvant ainsi, en réalisant ce rêve impossible, que les poètes et les artistes peuvent prévoir l'avenir de l'humanité. Toute grande découverte, toute grande invention est partie tout simplement d'une hypothèse allant à l'encontre des connaissances du temps et démentant les prévisions de la science traditionnelle. Les hommes qui ont entraîné l'humanité dans la conquête du monde ont tous fait preuve d'une même qualité : tous, ils ont recherché l'impossible et ont déployé tous leurs efforts pour le rendre possible. Les sommets des montagnes, les profondeurs des océans, les déserts et les pôles ont été atteints par des hommes qui

---

2 *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-cinquième session, Annexes,* points 27, 28, 29, 30, 31, 93 et 94 de l'ordre du jour, document A/8191.

refusèrent de s'arrêter là où, pendant des siècles, tous ceux qui les avaient précédés avaient connu un échec.

88. Après tout, l'homme va de l'avant en suivant ses rêves plutôt que des arguments, bien que ceux qui réussissent soient seuls capables de raisonner de la façon la plus rigoureuse. La paix est un rêve qui, tôt ou tard, doit fasciner les esprits les plus riches et les plus rebelles de notre génération ou de la génération suivante. Certains croient, comme moi, que le premier pas décisif vers la conquête de la paix sera fait le jour où quelques hommes – si peu nombreux soient-ils – commenceront véritablement à croire l'homme capable d'éliminer la guerre. Si la solution du problème est encore très lointaine, c'est parce que aucun d'entre nous ne croit absolument et sans réserve que cette solution est possible. Nous sommes tous plus ou moins inconsciemment résignés à la guerre, qui nous paraît être une fatalité tragique, comme elle l'a d'ailleurs été réellement pour les générations qui nous ont précédés.

89. Faisons aujourd'hui un premier pas vers la paix, vers l'élimination de l'obstacle que constitue le scepticisme général, en acceptant les principes du projet de résolution visant à réaliser le désarmement *[A/L.631 et Add.1]*. Le stockage des armes nucléaires et la course aux armements doivent cesser et l'humanité, par le truchement des Nations Unies, doit oeuvrer de concert pour assurer la sécurité et le bien-être de tous les peuples, comme l'exige la Charte.

90. Il est donc temps de convoquer une conférence mondiale du désarmement, car la destinée de l'humanité tout entière doit faire l'objet de discussions auxquelles participeraient les représentants de tous les peuples qui la composent. Les puissances non nucléaires doivent se voir accorder la possibilité de contribuer à l'élaboration et au perfectionnement d'idées concernant le désarmement, car ce sont elles qui, en définitive, en seront le plus affectées. Je crois que ce projet de résolution contient des mesures qui nous permettront d'agir de concert en vue de convoquer une conférence mondiale qui aboutira réellement au désarmement.

91. Il ne faut pas oublier que c'est dans la mesure où l'on pourra réaliser le désarmement que l'on pourra permettre à la majorité de la population du monde de progresser dans les domaines économique, social et de l'enseignement.

92. Enfin, ma délégation espère que les préparatifs nécessaires seront entrepris pour que la conférence mondiale du désarmement aboutisse à des résultats véritablement positifs. A cet égard, ma délégation reconnaît que les Nations Unies elles-mêmes auront un grand rôle à jouer dans la préparation et la convocation de cette conférence mondiale du désarmement.

93. Le PRESIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Je donne la parole au représentant de la Bulgarie qui souhaite exercer son droit de réponse.

94. M. GROZEV (Bulgarie) *[traduction du russe]* : A la fin de la 1985ème séance, le représentant des Etats-Unis d'Amérique, faisant usage de son droit de réponse, a marqué son désaccord avec mon intervention sur la question de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement.

95. Si j'ai demandé la parole aujourd'hui, ce n'est pas pour me lancer dans une discussion avec la délégation des Etats-Unis et encore moins pour modifier le sens de mon intervention d'hier. Je confirme à nouveau ce que j'ai déclaré hier parce que cela correspond à la réalité. Notre délégation a cité des faits exacts, bien connus et l'on ne peut plus concrets, qui témoignent d'une opposition manifeste au processus de désarmement.

96. La délégation bulgare prend note de la déclaration du représentant des Etats-Unis d'Amérique selon laquelle son pays mène et continuera de mener des pourparlers, estimant que c'est là la seule voie vers un désarmement général. De notre côté, nous serons heureux si ces pourparlers sont couronnés de succès. Nous voudrions que cela se produise le plus rapidement possible. C'est pourquoi nous appuierons et nous approuverons unanimement la proposition soviétique touchant la convocation d'une conférence mondiale du désarmement.

La séance est levée à 17 h 5.

Litho in United Nations, New York 77002—May 1974—800